



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	11
Représentés :	7
Abstention :	0
Exprimés :	18
POUR :	18
CONTRE :	0

2026/70

EXTRAIT du Registre des

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/10/2026

Reçu en préfecture le 15/10/2026

Publié le 15/10/2026

ID : 087-218710705-20261013-DL_2026_70-DE

L'an deux mil vingt-six, le treize octobre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de M. Laurent Bila, Maire. Date de la convocation : 8 octobre deux mil vingt-six.

Présents : MM. Bila Laurent, Ruaud Jean-Luc, Mme Chaumont Marie-Claude, M. Auzemery Laurent, Mme Giannoni Virginie, M. Pagnou Pascal, Mmes Lecointre Marie-France, Malric Claire, Bruyère Nathalie, MM. Crespy Benjamin, Détienne Aurélien

Absents excusés : M. Quette Pierre, M. Moulaine Charles donne procuration à Mme Bruyère Nathalie, Mme Gaspard Céline donne procuration à M. Ruaud Jean-Luc, Mme Reaully Paola donne procuration à M. Bila Laurent, Mme Boulesteix Myriam donne procuration à Mme Chaumont Marie-Claude, Mme Piralla Sandra donne procuration à Mme Malric Claire, M. Mazin Clément donne procuration à M. Auzemery Laurent, M. Tronche Imanol donne procuration à Mme Giannoni Virginie

Secrétaire de séance : M. Auzemery Laurent

Objet : Réhabilitation du parking de la gare et demandes de subventions d'investissement

La totalité des caniveaux CC2 et les deux grilles d'assainissement du parking de la gare sont à refaire.

Les bords de la chaussée se sont affaissés devant les caniveaux cassés ce qui représente un danger.

L'enduit sur toute la surface de ce parking est à reprendre, de nombreux trous sont présents et l'étanchéité n'est plus assurée.

Les travaux envisagés pour la réhabilitation du parking de la gare se décomposent comme suit :

- installation : transfert du matériel, installation de chantier avec mise en place d'une signalisation temporaire ;
 - gestion des eaux de surface ;
 - chaussées : reprise de chaussée, scarification de la chaussée existante puis reprofilage et réalisation d'un revêtement ;
 - signalisation par marquage de 14 places de parking.
- et ce, pour un coût total estimatif de 15 549,12 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce projet, son financement et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter les demandes de subventions les plus élevées possibles auprès des organismes financeurs : Etat, Département, ...

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 15 octobre 2026

Le secrétaire de séance,
Laurent Auzemery.



Monsieur le Maire,
Laurent Bila.